

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

N° : D4215
 Réf. Ademe : 1694V1001858B
 Référence du logiciel validé : Imm'PACT DPE Version 7A
 Valable jusqu'au : 20/06/2026
 Type de bâtiment : Studio lot 17
 Année de construction : entre 1989 et 2000
 Surface habitable : 20,4 m²
 Adresse : 5 rue du Général Chanzy 94220 CHARENTON-LE-PONT

Date de visite : 15/06/2016
 Date d'établissement : 21/06/2016
 Diagnostiqueur :
 4, rue Montgallet - 75012 PARIS
 Tél. : 01 43 07 30 42
 Email : p.bardel@wanadoo.fr
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par AFNOR 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex. Le N° du certificat est ODI/DPE/08107399 délivré le 18/06/2013 et expirant le 17/06/2018.

Propriétaire :
 Nom :
 Adresse : 5 rue du Général Chanzy 94220 CHARENTON-LE-PONT

Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) :
 Nom :
 Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, prix moyens des énergies indexés au 15/08/2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie (TTC)
	détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	- Electrique : 985 kWh _{EF}	2541 kWh _{EP}	136 € TTC
Eau chaude sanitaire	- Electrique : 1266 kWh _{EF}	3266 kWh _{EP}	139 € TTC
Refroidissement	-	-	-
Abonnements	-	-	93 € TTC
CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES	- Electrique : 2251 kWh _{EF}	5807 kWh _{EP}	367 € TTC

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement												
Consommation conventionnelle : 284 kWhEP/m ² .an	Estimation des émissions : 11 kgCO ₂ /m ² .an												
<i>Sur la base d'estimations au logement</i> <table border="1"> <tr> <td>Logement économique</td> <td>Logement</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> ≤ 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 D 231 à 330 E 331 à 450 F > 450 G </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G </td> </tr> <tr> <td>Logement énergivore</td> <td>284 kWh ep/m².an</td> </tr> </table>	Logement économique	Logement	<ul style="list-style-type: none"> ≤ 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 D 231 à 330 E 331 à 450 F > 450 G 	<ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G 	Logement énergivore	284 kWh ep/m ² .an	<table border="1"> <tr> <td>Faible émission de GES</td> <td>Logement</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G </td> </tr> <tr> <td>11 kg éqco2/m².an</td> <td></td> </tr> </table>	Faible émission de GES	Logement	<ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G 	<ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G 	11 kg éqco2/m ² .an	
Logement économique	Logement												
<ul style="list-style-type: none"> ≤ 50 A 51 à 90 B 91 à 150 C 151 à 230 D 231 à 330 E 331 à 450 F > 450 G 	<ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G 												
Logement énergivore	284 kWh ep/m ² .an												
Faible émission de GES	Logement												
<ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G 	<ul style="list-style-type: none"> ≤ 5 A 6 à 10 B 11 à 20 C 21 à 35 D 36 à 55 E 56 à 80 F > 80 G 												
11 kg éqco2/m ² .an													

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : <ul style="list-style-type: none">- Mur 1 : béton banché, ép. 25 cm, isolation par l'intérieur (ITI), année d'isolation : entre 1989 et 2000- Mur 2 : matériau inconnu, isolation inconnue (présence impossible à déterminer)	Chauffage : <ul style="list-style-type: none">Installation de chauffage- Chauffage 1, convecteurs NFC, énergie électrique, chauffage individuel	ECS : <ul style="list-style-type: none">- Ecs 1, chauffe-eau standard, énergie électrique, Ecs individuel ; accumulation : 100 l
Toiture : <ul style="list-style-type: none">- pas de paroi déperditive	Emetteurs : <ul style="list-style-type: none">- convecteurs nfc	Ventilation : <ul style="list-style-type: none">- VMC Hygro A (Ventilation mécanique à extraction hygroréglable)
Menuiseries : <ul style="list-style-type: none">- Fenêtre battante 1 : bois, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 6 mm- Porte 1 : simple en bois, opaque pleine	Refroidissement : <ul style="list-style-type: none">- sans objet	
Plancher bas : <ul style="list-style-type: none">- pas de paroi déperditive	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : <ul style="list-style-type: none">- sans objet	
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : <ul style="list-style-type: none">- aucun		

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

CONSEILS POUR UN BON USAGE

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19°C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10% d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Éclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40% de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

RECOMMANDATIONS D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.

Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte.

Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. Conventionnelle	Effort d'investissement*	Economies	Rapidité du retour sur investissement*	Crédit d'impôt
Mise en place d'un thermostat d'ambiance programmable	279,1	€€	*	*	30%

Commentaires : Choisir un appareil simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.

* Calculé sans tenir compte d'un éventuel crédit d'impôt

<u>Légende</u>	Economies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
	* : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	★★★★ : moins de 5 ans
	** : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	★★★ : de 5 à 10 ans
	*** : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	★★ : de 10 à 15 ans
	**** : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	* : plus de 15 ans

Commentaires :

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : www.infoenergie.org

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !
www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Diagnostic de performance énergétique

Fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiquée renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Donnée d'entrée	Valeur renseignée
Généralités	Département	94 - Val de Marne
	Altitude	42 m
	Zone thermique	Zone hiver : 1, zone été : 2
	Type de bâtiment	Studio
	Année de construction	1989/2000
	Surface habitable	20,4 m ²
	Nombre de niveaux	1
	Hauteur moyenne sous plafond	2,5 m
Enveloppe	Inertie du lot	Légère
	Caractéristiques des murs	- Mur 1 : 8,4 m ² (surface hors ouverture : 5,5 m ²) en béton banché, ép. 25 cm, donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation par l'intérieur (ITI) (entre 1989 et 2000) ; U = 0,45 W/m ² .K - Mur 2 : 3 m ² (surface hors ouverture : 1,1 m ²) en matériau inconnu, donnant sur un local non chauffé (circulations communes 1) (b = 0,3), isolation inconnue ; U = 0,5 W/m ² .K
	Caractéristiques des planchers	- pas de paroi déperditive
	Caractéristiques des plafonds	- pas de paroi déperditive
	Caractéristiques des baies	- Fenêtre battante 1 : fenêtre battante ; en bois (2,9 m ²) avec double vitrage (remplissage air sec - 6 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation nord-ouest (verticale ($x \geq 75^\circ$)) ; dormant de 5 cm au nu intérieur avec volets roulants pvc (e > 12 mm); présence de joints ; présence d'obstacles hétérogènes liés à l'environnement (Secteur 1 : entre 30 et 60° ; Secteur 2 : entre 30 et 60° ; Secteur 3 : entre 30 et 60° ; Secteur 4 : entre 30 et 60°) ; Uw = 3,2 W/m ² .K, Ujn = 2,5 W/m ² .K, Ubaie = 2,5 W/m ² .K
	Caractéristiques des portes	- Porte 1 : porte simple en bois opaque pleine (1,9 m ²), donnant sur un local non chauffé (circulations communes 1) (b = 0,3) ; dormant de 5 cm au nu intérieur; présence de joints ; U = 3,5 W/m ² .K
	Caractéristiques des ponts thermiques	- Plancher inter. bas / Mur 1 : 3,34 m ; Coefficient : 0,92 W/m.K - Plancher inter. haut / Mur 1 : 3,34 m ; Coefficient : 0,92 W/m.K - Plancher inter. bas / Mur 2 : 1,2 m ; Coefficient : 0,92 W/m.K - Plancher inter. haut / Mur 2 : 1,2 m ; Coefficient : 0,92 W/m.K - Fenêtre battante 1 / Mur 1 : 6,88 m ; Coefficient : 0 W/m.K - Porte 1 / Mur 2 : 5,06 m ; Coefficient : 0 W/m.K
	Caractéristiques des locaux non chauffés	- Circulations communes 1 : b = 0,3 ; de type circulations communes sans ouverture sur l'extérieur ; Paroi 1, 42,4 m ² donnant sur l'extérieur, le sol, ou une paroi enterrée, non isolée ; Paroi 1, 105,9 m ² donnant sur un local chauffé, non isolée
Systèmes	Caractéristiques de la ventilation	- VMC Hygro A (Ventilation mécanique à extraction hygroréglable) - Absence de cheminée
	Caractéristiques du chauffage	Installation de chauffage (20,4 m ²) : - Chauffage 1 : convecteurs NFC (énergie : électrique), sans équipement d'intermittence
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Installation d'ECS 20,4 m ² - Ecs 1 : chauffe-eau standard (énergie : électrique) avec accumulation horizontale 100 l ; production en volume habitable, alimentant des pièces contigües
	Caractéristiques de la climatisation	- sans objet
	Caractéristiques de l'ENR	- sans objet

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	Bâtiment à usage principal d' habitation DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS ou collectifs et équipés de comptages individuels	Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948			
	Calcul conventionnel	X						
Utilisation des factures	X		A partir du DPE à l'immeuble		X		X	X

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique

www.ademe.fr